# REPUBLIQUE FRANCAISE

## Département de la Nièvre



Commune de Lys © 03.86.29.30.06 @:mairie.lys@laposte

## COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/04/2024

## Ordre du jour:

- Approbation du compte administratif 2023
- Vote du budget primitif 2024
- Vote du taux des 4 taxes
- Questions diverses

<u>Sont présents</u>: Laurence MARCHAND, Stéphane BARONI, Serge BENARD, Johan CLEMENT, Fabien LAGARDE, Jérôme MARCHAND, Rémy AMBERT, Sylvie BARONI, Annie FONTAINE, Florian PRUD'HOMME.

Absent : Marc SIMON (pouvoir à Laurence MARCHAND)

Secrétaire de séance : Serge BENARD

### Approbation du compte administratif 2023 :

A l'unanimité le conseil approuve le compte administratif 2023.

#### Vote du budget primitif 2024 :

A l'unanimité le conseil vote le budget primitif 2024. Les budgets sont consultables à la mairie.

#### Vote du taux des 4 taxes :

A l'unanimité le conseil propose une augmentation de 1%.

#### **Divers:**

Un des bacs à fleurs de la bascule a été déplacé à la sortie de la Coudraye, direction Asnan à l'angle de la rue Marie de Ragny et du chemin communal n°22 dit de la grosse bonde, afin de préserver le terreplein régulièrement rogné par les engins agricoles.

Nous avons commandé:

- 4 panneaux « chaussées déformées » pour la route de Lys à Saint Didier et pour la route du pont de bois à la Coudraye.
- 1 panneau « interdit véhicule à moteur » à la Coudraye, au bout de la rue de la Magne (partie non bitumée, sans issue et trop étroite) pour sécuriser les usagers piétons et les propriétés bâties.
- 1 « sens unique » et 2 « sens interdit » à Lys, pour la rue du lavoir et la rue du calvaire.

Madame Dominique MERLIN est partie à la retraite au 31 décembre 2023. Les « grandes chaumes » (parcelles de la commune) ont été relouées à Monsieur Romain GUENOT. Celles-ci n'ayant pas été restituées en bon état (comme stipulé dans l'article 3 du bail de location), le conseil municipal a décidé de faire intervenir une entreprise pour le broyage des haies. La facture sera adressée à Madame MERLIN Dominique.

Des cierges ont été commandés au presbytère de TANNAY pour notre église.

Le conseil s'est concerté pour l'achat d'un nouveau tracteur-tondeuse. Deux options sont retenues :

- Un contrat de location- vente (devis en cours)
- Un achat d'un tracteur d'occasion

### **Décès**:

Nous avons eu le regret d'apprendre la disparition de Monsieur Georges DUVERNOY le 28 mars 2024.

#### Dates à retenir:

- 8 mai 2024 : commémoration au monument aux morts à 10h30 suivi d'un vin d'honneur à la mairie.
- 9 juin 2024 : élections européennes.
- 16 juin 2024 : vide grenier de LYS + exposition de peintures à la mairie.
- 13 juillet 2024 midi : repas de la fête nationale (à suivre bulletins d'inscriptions).

#### Petit rappel:

Nous rappelons que tout désordre concernant des problèmes d'eau ou d'ordures ménagères ne relève pas de la Mairie. Ces troubles sont de la compétence du SIAEP CHARLES CHAIGNEAU pour l'eau (service technique : 03.86.22.04.84 ou 06.71.99.06.86) et de la Communauté de Communes TANNAY-BRINON-CORBIGNY pour les ordures ménagères (service déchets : 03.86.20.18.33).